

# branchez-vous santé

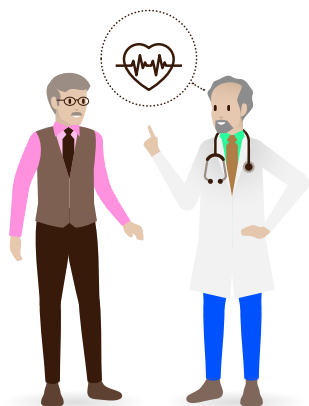
Les ateliers prévention du Pôle alimentaire

## La santé cardiovasculaire

**30%** des salariés en France ont une tension élevée lors de l'autotest de la tension.

### Prendre soin de la santé cardiovasculaire des salariés en entreprise

Sensibiliser les salariés de votre entreprise de l'agroalimentaire à la prise en charge des facteurs de risque cardiovasculaire par l'intervention de la Fondation de recherche sur l'Hypertension artérielle.



### Déroulé des ateliers\*

- **Une phase d'information**, avec la mise à disposition de supports de communication sur les maladies cardiovasculaires et les facteurs de risque les plus fréquents chez les salariés (hypertension artérielle, tabagisme, surpoids/obésité).
- **Un entretien individuel de prévention** des maladies cardiovasculaires (sur la base du volontariat) réalisé au sein de l'entreprise par un médecin expert bénévole de la FRHTA.

\* Intervention intégralement prise en charge par le Comité d'Action Sociale du Pôle Alimentaire (CASPA), hors frais de déplacement.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par mail à l'adresse suivante, vous serez ensuite accompagnés pour la mise en place de l'atelier prévention au sein de votre entreprise.

[polealimentaire@ag2rmondiale.fr](mailto:polealimentaire@ag2rmondiale.fr)



Votre entreprise peut soutenir les travaux de la FRHTA grâce à un don de mécénat donnant lieu à une réduction d'impôt selon conditions fixées par la loi 2003-709 pour les particuliers et les entreprises.